OFFRE D'EMPLOI Animateur-rice fédéral-e



La Fédération Territoriale Familles Rurales Hérault-Gard-Lozère est un mouvement familial et d'Education Populaire, dont le siège est situé à Montpellier.

La Fédération territoriale Familles Rurales Hérault-Gard-Lozère regroupe 21 associations locales représentant plus de 1250 familles adhérentes.

Elle favorise la mise en œuvre d'une action locale contribuant au bien-être des familles ainsi qu'au développement et à l'animation du milieu rural. A ce titre, elle accompagne les associations affiliées à développer des projets sur les territoires.

Activités principales

L'animateur-ice fédéral-e exercera ses fonctions, sous l'autorité du Directeur Général de la fédération, par délégation du Conseil d'Administration. Ses missions seront les suivantes :

- Animer le réseau des associations Familles Rurales affiliées dans le Gard et l'Hérault

Accompagner les bénévoles des associations locales dans l'animation et la coordination des actions. Soutenir l'élaboration des projets et des demandes de subventions auprès des partenaires

- Animer le réseau des jeunes en service civique en intermédiation avec Familles Rurales Hérault-Gard-Lozère

Assurer le suivi de plusieurs jeunes en service civique au sein des associations bénéficiaires. Mise en place et animation d'actions collectives

- Vie associative et vie du Mouvement

Participation aux actions menées par la Fédération

- Formation des bénévoles

Développer la formation des bénévoles sur le Gard et l'Hérault Animer des actions de formation courtes

Spécificités demandées

- Capacité à être autonome, à travailler en équipe
- Aptitudes à l'encadrement d'activité, à l'animation de réunion et à la coordination de projet
- Rigueur et discrétion
- Capacité à organiser son travail en fonction des consignes données
- Utilisation des logiciels bureautique
- Niveau Bac+2 animation (DEJEPS, DUT Carrières Sociales...) souhaité
- Permis de conduire exigé, aptitude à être mobile (déplacements réguliers à prévoir entre l'Hérault et le Gard)

Contrat

- Contrat à durée indéterminée poste à pourvoir dès que possible
- Convention Collective ALISFA emploi repère animateur/animatrice
- Rémunération annuelle brute : 27 545 € (salaire socle conventionnel + pesée)
- 35h hebdomadaire annualisées
- Planning sur 5 jours semaine, avec possibilité de travail le samedi et/ou le dimanche ponctuellement
- 5 semaines de congés payés + 8 jours de congés supplémentaires
- Accord d'entreprise, participation

Candidature (CV et lettre de motivation) à transmettre à Monsieur le Président : fd.herault@famillesrurales.org